



Les mouvements féministes internationaux et la mobilisation des espaces publics : Cas du Mouvement #MeToo

International feminist movements and the mobilization of public spaces: The case of the #MeToo Movement

OUZIOU Mounia

Doctorante

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock

Université Hassan II-Casablanca

Formation doctorale : Genre, Société et Culture.

Structure de recherche : Equipe de recherche et d'étude sur le genre.

Maroc

Mouniouziou@gmail.com

Date de soumission : 19/10/2022

Date d'acceptation : 05/12/2022

Pour citer cet article :

OUZIOU M (2022) « Les mouvements féministes internationaux et la mobilisation des espaces publics : Cas du Mouvement #MeToo », Revue Internationale du chercheur « Volume 3 : Numéro 4 » pp :324 - 346

Résumé

Le mouvement féministe international #MeToo émerge au Maroc en 2018 dans un contexte sociopolitique marqué par les violences et les discriminations contre les femmes. En dépit de la présence des Marocaines dans l'espace public, celui-ci est considéré comme un espace masculin par excellence parce qu'il est régi par des lois et des normes phallogocentriques qui visent à maintenir la domination masculine au sein de la société marocaine. L'objectif principal de cet article est d'analyser la mobilisation de l'espace public au Maroc par les mouvements féministes internationaux, en prenant comme étude de cas le mouvement féministe #MeToo, concernant la problématique de l'harcèlement sexuel contre les femmes qui demeure très répandue dans les villes du royaume. Sur une période d'études qui s'étend sur trois ans, de 2018 à 2021, nous étudions les enjeux, les finalités ainsi que les limites des actions des militantes du mouvement féministe #MeToo sur le territoire marocain.

Mots clés : Espace public; Maroc; # MeToo ; femmes ; harcèlement sexuel.

Abstract

The international feminist movement #MeToo is emerging in Morocco in 2018 in a socio-political context marked by violence and discrimination against women. Despite the presence of Moroccan women in the public space, it is considered a masculine space par excellence because it is governed by phallogocentric laws and norms that aim to maintain male domination within Moroccan society. The main objective of this article is to analyze the mobilization of the public space in Morocco by international feminist movements, taking as a case study the feminist movement #MeToo, regarding the issue of sexual harassment against women that remains widespread in the cities of the kingdom. Over a period of study that spans three years, from 2018 to 2021, we study the issues, the purposes as well as the limits of the actions of activists of the feminist #MeToo movement on the Moroccan territory.

Keywords: public space; Morocco; #MeToo; women; sexual harassment.

Introduction

L'effet viral du mouvement féministe international #MeToo a atteint le Maroc en 2018, dans un contexte sociopolitique marqué par les violences, les discriminations et les inégalités contre les femmes. Malgré la modernité que tentent d'afficher les citoyens marocains, ils continuent de percevoir la rue et tout autre espace public comme un territoire masculin où les femmes ne sont pas les bienvenues et c'est ce qui explique toutes les formes de violence que les femmes subissent en permanence. La violence dans les rues du royaume est aussi importante et grave dans la mesure où elle constitue un véritable obstacle à la mobilité des femmes (Monqid, 2012).

Au Maroc, les autorités locales n'offrent pas la protection aux femmes contre les différents types de violence dont elles peuvent être victimes. Le harcèlement sexuel demeure un phénomène très répandu caractérisant les espaces publics au pays. Cette problématique de la violence contre les femmes à l'espace public a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs au Maroc à l'instar de Sadiqi et Ennaji (2006); Monqid (2012); Skalli (2014); Chafai (2020). Remarques de rue, harcèlement public ou harcèlement par des inconnus sont autant d'expressions utilisées par les chercheurs afin de désigner le harcèlement sexuel à l'encontre des femmes au sein des espaces publics qui pourrait se limiter à des commentaires sexistes, des propos obscènes ou aller jusqu'à l'agression physique, des attouchements voire des viols. Nous analysons à travers cet article, la mobilisation de l'espace public et virtuel par le mouvement féministe #MeToo au Maroc, puis nous étudions les enjeux, les finalités ainsi que les limites des actions des militantes du mouvement féministe #MeToo concernant la problématique du harcèlement sexuel contre les femmes dans les espaces publics au Maroc.

1. Corpus et méthodologie

Notre objectif est d'étudier la violence dirigée contre les femmes dans les espaces publics au Maroc et les actions menées par les militantes du mouvement international #MeToo au Maroc en faveur de cette cause. Afin d'aborder cette problématique, nous proposons une analyse qualitative du contenu de notre corpus qui est composé d'une dizaine de publications (vidéos, images, textes...) des collectifs féminins Masaktach et ZankaDialna, qui sont actives sur les réseaux sociaux notamment sur Facebook. Sans être exhaustif, c'est un corps assez représentatif des différentes actions menées par les militantes féministes #MeToo au Maroc, liées à la problématique du harcèlement des femmes dans la rue. Ainsi le corpus couvre une période de 3 ans, de 2018 à 2021 et montre les enjeux, les finalités et les limites de leurs

actions. Pour cela nous avons élaboré une grille d'analyse à dimension communicationnelle et nous avons produit des données qualitatives (nombre de mentions, de partage, de commentaires, etc.). Notre méthodologie et questionnement relèvent principalement de la communication, de la sociologie des mouvements sociaux et du féminisme. Notre intérêt pour un tel sujet s'explique par la rareté des recherches consacrées à l'étude de la nouvelle vague du féminisme au Maroc. D'autant plus que les actions menées par les jeunes militantes affiliées au mouvement international #MeToo semblent originales, elles ont fait l'objet d'une grande couverture médiatique dans le pays et méritent d'être étudiées.

Nous procéderons dans un premier temps par situer les conditions d'émergence du mouvement #MeToo, puis nous mettrons l'accent sur les spécificités de l'espace public au Maroc et les représentations que font les Marocains et les Marocaines de l'espace public ainsi que la situation des Marocaines au sein de cet espace. Dans la seconde partie, nous nous intéresserons à la mobilisation de l'espace public et l'espace virtuel par le mouvement féministe #MeToo et enfin nous présenterons l'analyse et la discussion des résultats pour relever les enjeux et les limites des actions des militantes féministes.

1.1 Contexte d'émergence du mouvement # MeToo

Le mouvement #MeToo est un mouvement social international où les femmes trouvent enfin une plateforme pour dénoncer les agressions sexuelles dont elles étaient victimes. Ce mouvement a été lancé au début aux Etats Unies par Tarana Burke, une travailleuse sociale et militante féministe de Harlem, qui a créé une initiative de soutien intitulée MeToo, en faveur des victimes d'agressions sexuelles des quartiers défavorisés. En octobre 2017, le mouvement #MeToo voit le jour, lorsque plusieurs femmes dont des actrices, des journalistes et des mannequins accusaient le producteur de cinéma américain Harvey Weinstein d'agressions sexuelles, un véritable scandale qui a mis fin à sa carrière. C'est à ce moment-là que l'actrice américaine Alyssa Milano relance le hashtag #MeToo afin de dénoncer les situations de harcèlements sexuelles dont les femmes ont été victimes par le passé. Ce hashtag a pris rapidement une dimension virale sur les réseaux sociaux, puisqu'en l'espace d'un an, il a fait plus de dix-sept millions de tweets et s'est propagé dans plus de 85 pays (Croquet, 2018). Le mouvement #MeToo a fait l'objet d'une grande couverture médiatique. En effet, des chercheurs à l'université de Texas ont démontré, grâce à une étude comparative de la couverture médiatique aux États-Unis, au Japon, en Australie et en Inde, qu'il s'agit bel et bien d'un phénomène mondial (Starkey et al., 2019). La notoriété de ce mouvement féministe

a donné lieu à de nombreux travaux et publications dans plusieurs domaines tels que : *MeToo, Weinstein and Feminism* (2019a) de Karen Boyle, *#MeToo and the Politics of Social Change* de Bianca Fileborn et Rachel Loney-Howes (2019) ainsi que *The Routledge Handbook of the Politics of the #MeToo Movement* sous la direction de Giti Chandra et Irma Erlingsdóttir (2021). Au Maghreb, les études portant sur le féminisme comme ceux de Pozzi 2013 ; Naciri, 2014 ; Mahfoudh et Delphy 2014 ; M'Chichi, 2016, ont relevé les facteurs qui ont favorisé l'émergence des mouvements féministes au Maghreb, leurs revendications, acquis et limites. Cependant, très peu de chercheurs se sont intéressés à l'étude des impacts de mouvement #MeToo dans cette région et à l'appropriation des réseaux sociaux par la nouvelle vague de féministes au Maghreb et notamment au Maroc.

Il est nécessaire de rappeler que le Maroc n'a pas été épargné, le mouvement #MeToo a atteint le pays en 2018 dans un contexte sociopolitique marqué par les violences, les discriminations et les inégalités contre les femmes où le débat autour des questions des violences de genre et l'harcèlement de rue à l'encontre des femmes ne font partie du débat public malgré les chiffres alarmants. L'espace public au Maroc connaît de multiples mutations. Durant la période du protectorat on interdisait aux femmes l'accès à l'espace public. Bien que certaines figures féminines fussent engagées politiquement pour la libération du pays, la majorité des nationalistes au Maroc n'encourageaient pas leur présence dans l'espace public et ne prônaient pas l'émancipation des femmes. A vrai dire, cela ne figurait pas parmi les préoccupations majeures des nationalistes à cette époque qui tournent principalement autour de la préservation de l'identité et dont les femmes étaient perçues comme les gardiennes. Les villes marocaines connaissent ces dernières décennies de sérieux changements dans les structures sociales et les modes de vie. Cela est dû à plusieurs facteurs dont principalement les changements rapides des structures économiques, l'urbanisation massive et l'évolution démographique en raison de l'exode rurale et la mondialisation. En effet, ces changements rapides affectent les relations sociales surtout entre les hommes et les femmes. L'éducation des femmes au lendemain de l'indépendance du pays a joué un rôle important dans l'émancipation des Marocaines et l'évolution de leur statut au sein de la société. Celles-ci ont réussi à intégrer le marché du travail ce qui a rendu leur présence et leur mobilité dans les espaces publics de plus en plus importantes, transgressant par là les normes sociales de la répartition spatiale en vigueur dans la société marocaine qui tendent à confiner les femmes à l'espace domestique ou privé. L'accès des femmes au Maroc à l'espace public,

considéré depuis longtemps, un territoire d'hommes, a engendré certainement des modifications au niveau des pratiques et des comportements dans cet espace et a déclenché des tensions dans les relations de genre. Par ailleurs, dès les années 1980 plusieurs associations de femmes voient le jour et qui vont constituer l'ossature du mouvement féministe au Maroc.

Les premières organisations féministes tirent profit des expériences collectives acquises au cours des décennies précédentes dans les rangs des partis politiques, souvent de la gauche (El Bouhsini, 2016 : 122). Elles sont généralement formées d'une élite « instruite et économiquement active qui se positionnera, à partir du milieu des années 1980, en tant que groupes revendiquant l'égalité entre femmes et hommes dans toutes les sphères et, plus particulièrement, dans la sphère familiale » (Naciri, 2004 : 44). Cette première vague de féministes est associée d'après les chercheurs au féminisme historique arabe (El Bachiri, 2016 :24). Ces féministes « réclament l'application des droits universels conformes aux directives des Nations Unies. Elles sont largement influencées par des visions françaises du féminisme » (M'Chichi, 2014 : 66). Une nette amélioration est perçue sur le terrain puisque les courants féministes marocains passent d'une logique de contestation à une logique de proposition et d'interpellation des pouvoirs publics et cela grâce aux réformes constitutionnelles survenues en 1992 et 1996. Les féministes historiques publient dès les années 2000 des rapports alternatifs à ceux des gouvernements marocains pour influencer le déroulement des sessions parlementaires durant les discussions sur les projets de lois et les programmes gouvernementaux ciblant les femmes (Naciri, 2014). Au-delà des services de proximité proposés notamment les cours d'alphabétisation et de sensibilisation (El Bouhsini, 2016 : 123), les féministes marocaines occupent l'espace public par le biais de manifestations à l'instar de celle de mars 2000 qui a connu la participation « de dizaines de milliers de femmes et d'hommes dénonçant l'abandon par le gouvernement du PANIFD [plan d'intégration de la femme au développement] » (Naciri, 2014 : 53). Elles mobilisent aussi les médias locaux, organisent des marches dans les grandes artères des villes et distribuent des documents et des flyers pour promouvoir la cause féminine. Les différentes actions menées par les féministes durant plus de deux décennies ont contribué à la modification ou l'adoption de plusieurs lois comme le nouveau Code de la famille « Moudawana » (2004), le Code du travail (2003) , les réformes du Code pénale et de la procédure pénale (2002-2003), le livret de famille (2002), le code du commerce et des obligations et contrats (1995) (Naciri, 2014 :

53) et notamment à l'affirmation d'un nouveau statut de la femme au sein de la constitution marocaine de 2011 en terme d'égalité et de parité. En effet, la loi suprême stipule dans son préambule que « Le Royaume du Maroc s'engage à combattre et bannir toute discrimination à l'égard de quiconque en raison du sexe » (article 19 de la constitution de 2011). Après le printemps arabe, on voit émerger au Maroc une nouvelle forme de militantisme féminin : « un féminisme nouveau, conjoncturel et pragmatique mettent en exergue le vécu local et les différences de classes sociales », selon M'Chichi (2014 : 66) qui se sert des réseaux sociaux pour dénoncer les travers de la société marocaine dont principalement le harcèlement sexuel contre les femmes à l'espace public.

1.2 L'espace public au Maroc, quelques spécificités

Avant de traiter les actions du mouvement #MeToo en relation avec la problématique du harcèlement de rue au Maroc, il serait judicieux de présenter un bref rappel sur la notion d'espace public et jeter la lumière sur les spécificités de l'espace public au Maroc. L'espace public renvoie à une notion polysémique qui désigne la sphère publique c'est-à-dire l'espace public immatériel et les espaces publics. Selon Paquot « l'espace public est un singulier dont le pluriel – les espaces publics – ne lui correspond pas » (2009, 3). Au singulier, l'espace public est le concept défini comme lieu symbolique où se forme l'opinion publique, issue du débat politique et de l'usage public de la raison (Habermas, 1978). Au pluriel, les espaces publics désignent les lieux physiques, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels le public peut circuler ou stationner. De ce fait, les espaces publics correspondent à des territoires caractérisés par une accessibilité souple et fluide, qui regroupent des individus formant un paysage variable sous différents aspects social, économique, culturel etc. (Navez-Bouchanine, 1992). Ils se distinguent par leur ouverture aux citoyens et assurent la liberté de mouvement, de déplacement et d'actions des passants. Il est nécessaire de rappeler que les espaces publics et leurs usages changent au gré de l'évolution des sociétés, des mœurs et des opinions. L'espace public correspond donc à un espace d'ambivalence et de rencontres, de confrontations et de violence symbolique, l'espace public, immatériel et matériel, est en mouvement constant (Mathilde Longuechaud, 2020 : 5).

Les problématiques liées à l'espace notamment sa répartition entre les hommes et les femmes ont été traitées en Europe après les événements de mai 1968 par les mouvements féministes de l'époque. En effet, Bastiat affirme que : « dans les années 1970, les nouveaux [mouvements] féministes européens ont revendiqué un certain nombre de droits et de libertés

passant par leur présence dans l'espace public dont l'accès a toujours été un problème majeur pour les femmes. Elles sont "descendues" dans la rue pour manifester et se sont souvent heurtées à la violence verbale et physique des hommes. En effet, les autorités, la police, mais également des hommes militants avec elles, acceptaient mal le partage de lieux qu'ils considéraient comme leur appartenant » (Bastiat, 2004 : 40). Les études sur les espaces publics dans le monde arabe et particulièrement au Maghreb connaissent une réelle effervescence à partir des années 2011, c'est-à-dire au commencement du printemps arabe, vu que les rues de nombreux pays arabes sont devenues le théâtre d'innombrables manifestations et de sit-in. Françoise Navez-Bouchanine est considérée parmi les premières chercheuses qui ont évoqué les spécificités de l'espace public marocain et s'est interrogée dans son article publié en 1992 sur l'existence des espaces publics dans les villes marocaines. Selon cette chercheuse l'espace public ne doit pas être pensé comme opposé à l'espace privé, mais il doit être vu comme des lieux qui sont appropriés et utilisés par une multitude de personnes (Navez-Bouchanine, 1992 : 185). La position de Françoise Navez-Bouchanine émane d'un fait que la majorité des chercheurs qui se sont intéressés à l'étude des espaces publics, notamment les universitaires féministes comme Fatima Mernissi 1975 et Nawal Saâdawi 1982, les ont traités selon la dichotomie espace public/espace privé. Cette dichotomie renvoie historiquement à une légende grecque selon laquelle l'action humaine se passe dans deux espaces distincts : l'espace public qui désigne le monde visible masculin, nommé "Hermès " (le dieu grec de la communication) qui favorise la réflexion et l'intelligence, permettant l'exercice de la philosophie, la politique et la recherche scientifique. Tandis que, l'espace privé se réfère à un monde invisible féminin nommé "Hestia" (la déesse grecque du foyer). Il correspond à l'espace de la vie quotidienne et il est marqué par les tâches domestiques (Sadiqi et Ennaji, 2006).

Au Maroc, l'espace public correspond à la rue et à la place du marché où les hommes évoluent tandis que l'espace privé c'est là où vivent les femmes (Belarbi 1997, Bourqia 1997). Sur le plan culturel, l'espace public au Maroc fait parti de l'ordre du profane et reste foncièrement masculin à l'opposé de l'espace privé qui renvoie à un espace intime celui de la maison, appelé *horma* et qui est exclusivement féminin et considéré comme sacré. De ce fait, la dichotomie espace privé/espace public est très importante pour étudier l'espace public au Maroc puisqu'elle reflète les clivages hommes-femmes dans la société marocaine, selon Thierry Paquot (2009), parce que comme l'affirme Henri Lefebvre « l'espace est une

projection au sol des rapports sociaux » (Lefebvre, 1968 : 117-118). Au sujet de la perception de l'espace au Maroc selon cette division dichotomique qui associe l'espace public à l'extérieur et l'espace privé à l'intérieur, la chercheuse et universitaire marocaine Fatima Sadiqi signale que :

Cette vision associe l'espace public à l'extérieur et l'espace privé à l'intérieur, ce qui implique que l'extérieur est le lieu du pouvoir où sont produits les contraintes sociales et l'intérieur est le lieu où ce pouvoir est exercé. Cette vision de l'espace est en accord avec le patriarcat arabo-musulman qui est basé sur une stricte dichotomie de l'espace en fonction du sexe » (Sadiqi et Ennaji, 2006 :3)

Il s'avère évident que sur le plan culturel, l'espace public au Maroc est perçu comme étant un espace purement masculin qui dicte les normes et lois alors que l'espace privé est généralement associé aux personnes sans pouvoir comme les femmes et les enfants qui se trouvent subordonnée à l'espace public. Les représentations des espaces publics dépendent de chaque genre puisque sortir dans la rue n'a pas la même signification pour les hommes et pour les femmes. Sortir est d'après Pierre Bourdieu « un mouvement proprement masculin, qui conduit vers les autres hommes, et aussi vers les dangers et les épreuves auxquelles il importe de faire front » (Bourdieu, 1980 : 546). De ce fait, dans l'imaginaire féminin l'espace public renvoie à un espace hautement genré où les femmes peuvent rencontrer des hommes ne faisant partie de leur famille et où elles peuvent être en danger. De ce fait, la rue est loin d'être un espace accueillant pour les femmes au Maroc et constitue un domaine plutôt agressif où les femmes peuvent subir toutes les formes de violence. Si la femme est insultée dans la rue, elle doit subir l'humiliation et se dépêcher de rentrer chez elle ou d'aller dans un endroit sûr. Si elle décide de répondre la personne qui l'a insultée, elle sera considérée comme impolie. Les gens n'interviennent généralement pas pour défendre une femme dans la rue, surtout si elle est jeune. Dans la rue la nuit, seules les femmes accompagnées d'hommes sont relativement en sécurité. Une ou plusieurs femmes seules dans la rue sont généralement considérées de mauvaises mœurs et peuvent être harcelées sexuellement. Les femmes marocaines ont constamment l'impression de "violer" l'espace masculin lorsqu'elles sont dans la rue, surtout la nuit. Cela explique l'absence relative de mixité spontanée dans la rue (Sadiqi et Ennaji, 2006 : 12).

Avec l'intégration des femmes le marché du travail dès les années 1960, cette stricte dichotomie espace privé/espace public a été sérieusement ébranlée et par conséquent réorganisée, puisque la gent féminine commence à occuper de plus en plus les espaces publics des villes marocaines et parmi les domaines qui se voient affectés par cette réorganisation de l'espace reste incontestablement la rue. La chercheuse marocaine Safaa Monqid a réalisé en 2012 une importante enquête à perspective qualitative et analytique sur l'appropriation de l'espace public par les femmes au Maroc et a soulevé plusieurs points essentiels. Les femmes interviewées lors de cette enquête ont intériorisé la norme sociale selon laquelle l'espace public au pays est un espace dangereux appartenant aux hommes et estiment aussi qu'elles possèdent une « fragilité naturelle » qui légitimerait leur attachement à l'espace privé (Monqid, 2012). La relation qu'entretiennent les Marocaines avec l'espace public reste utilitaire puisqu'elles ne sortent qu'en cas de besoin et non par pur plaisir et par conséquent elles limitent leurs déplacements aux endroits et aux lieux qui leurs sont nécessaires pour les besoins du quotidien. Contre toute attente, les femmes au Maroc surveillent elles-mêmes leur présence dans l'espace public, elles sont profondément conscientes des limites imposées ou consenties, et n'y sont généralement pas forcément opposées. Les femmes ne sont pas surveillées en tant que « femmes », mais bien selon leur statut. Elles sont contrôlées parce qu'elles sont les « épouses de », les « filles de », et parce qu'elles portent l'honneur de leur famille. A cet égard, leur statut importe plus que leur personne elle-même. La rare présence des femmes dans les cafés illustre parfaitement cette auto-censure de l'espace par les femmes au Maroc, car aux yeux de la société une femme qui fréquente les cafés est considérée impudique et de petites mœurs parce les cafés sont des territoires d'hommes. Monqid a démontré aussi à travers son étude que l'intériorisation des frontières et des limites de l'espace public est influencée par les conditions socioéconomiques et les statuts des femmes. Elle a constaté que les femmes des quartiers populaires ont généralement une mobilité et réduite parfois ces femmes ne dépassent pas leur quartier, perçu comme faisant partie de leur espace familial et sécurisant contrairement à l'espace urbain. C'est pour cette raison que cette chercheuse affirme que ces femmes vivent une injustice spatiale puisqu'elles sont exclues des lieux de la modernité urbaine. En effet, L'espace public au Maroc comme d'ailleurs dans toutes les sociétés patriarcales, demeure un espace de domination masculine par excellence puisqu'il est façonné selon des limites et des frontières et veille surtout à maintenir les normes et les lois phallogocentriques même sur le plan spatial, comme le confirme Mathilde Longuechaud :

« Les sociétés d’Afrique du Nord, comme la France, sont des sociétés traditionnellement patriarcales dont les structures visent à établir et maintenir l’emprise de la domination de la figure masculine hégémonique.

La conception de l’espace public révèle ces logiques patriarcales et de domination sociale — du point de vue du genre comme de la classe. Aujourd’hui encore, quelque soient les évolutions contemporaines en faveur de l’égalité des genres, l’espace public reste façonné par cette logique de domination genrée, matériellement, symboliquement comme dans les usages. » (Mathilde Longuechaud, 2020 : 5-6)

De surcroît, les normes socioculturelles qui régissent les comportements dans l’espace public rappellent ce que Pierre Bourdieu qualifie de « limites constitutives de l’ordre social et de l’ordre mental qu’il s’agit de conserver à tout prix » (Bourdieu, 1982 : 122).

1.3 La violence dans l’espace public au Maroc : une réalité choquante

L’intervention du mouvement féministe #MeeToo sur le territoire marocain vient comme une conséquence logique face aux conditions critiques de la femme au Maroc à la fois dans la sphère privé et publique. Selon une enquête réalisée par le Haut-commissariat au Plan en 2019, le taux global des violences rapportées par les filles et les femmes au cours des 12 derniers mois, toutes formes confondues et tous contextes confondus atteint 57% au Maroc. Les prévalences des violences économiques et sexuelles ont quant à elles fortement augmenté : les violences économiques sont passées de 8% à 15%, et les violences sexuelles de 9% à 14%. Généralement, les Marocaines et les Marocains ont l’impression que les violences faites aux femmes ont augmenté (73% des femmes et 55% des hommes). Alors qu’une étude de l’ONU Femmes-Maghreb affirme que plus de 60 % des Marocaines déclarent avoir été harcelées dans l’espace public. Paradoxalement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à estimer que l’apparence de la victime provoque le harcèlement, selon cette étude. D’autant plus que selon le rapport mondial de 2018 sur les écarts entre les sexes (Global Gender Gap) qui évalue le progrès et l’intégration des femmes en ce qui concerne les indications sanitaires, économiques, éducatifs et politiques, le Maroc se positionne au 137e rang au niveau mondial sur 149 pays indexés. Ces chiffres alarmants et en constante augmentation prouvent que la violence contre les femmes est un sérieux problème de société au Maroc. Les demandes de criminalisation de la violence contre les femmes dans l’espace public se sont multipliées après la diffusion en 2017 sur les réseaux sociaux d’une vidéo

montrant l'agression sexuelle d'une jeune femme âgée de 24 ans à Casablanca, par une horde d'adolescents, en pleine journée à l'arrière d'un bus, sans que personne n'intervienne. Une autre vidéo, a circulé la même année, et a témoigné de l'agression d'une jeune femme qui marchait seule dans une rue de la ville de Tanger par un groupe de jeunes. Ou encore, l'affaire qui a soulevé l'indignation sociale au pays, celle de l'agression sexuelle d'une jeune fille par deux hommes dans l'espace public à Benguerir.

La prolifération des actes de violence contre les femmes dans l'espace public ont poussé le gouvernement marocain le 12 septembre 2018 à ratifier la loi n° 103-13 contre les violences faites aux femmes. Le texte sanctionne le harcèlement sexuel dans les espaces publics mais aussi dans l'espace virtuel. Désormais, le harcèlement sexuel est puni d'une peine d'emprisonnement allant de 1 à 3ans au lieu de 1 à 2 ans. La loi incrimine pour la première fois « certains actes considérés comme des formes de harcèlement, d'agression, d'exploitation sexuelle ou de mauvais traitement », d'après une note du ministère de la famille. Elle durcit également les sanctions pour certains cas et prévoit des « mécanismes pour prendre en charge les femmes victimes » de violences. Cependant, cette nouvelle loi a été fortement critiquée par les différents mouvements féministes du pays parce qu'elle comporte beaucoup de lacunes.

Pour sa part le mouvement féministe #MeToo s'est penché en 2018, sur la problématique du harcèlement sexuel des femmes dans les espaces publics au Maroc. Faisant de ce sujet son cheval de bataille parce que les espaces publics des villes marocaines sont loin d'être des espaces accueillants pour les femmes où elles y subissent toutes les formes d'agressions et de discriminations et vu le nombre croissant d'agressions sexistes enregistré constamment dans le pays. De ce fait, l'espace public déclenche une certaine tension et un sentiment d'insécurité chez les femmes, à ce propos Safaa Monqid affirme que « la ville n'est pas toujours vécue positivement par les femmes. Elle est même vécue comme une zone d'obscénité et de la déviance, un espace d'anxiété et d'insécurité qui participe à la marginalisation des femmes et à leur exclusion des lieux publics » (Monqid, 2012 : 111-112). En revanche, ces femmes victimes d'agressions sexuelles au sein de l'espace public développent des postures et des stratégies de résistance, de contournement ou d'adaptation. En effet, les sociologues marocains A. Dialmy et S. Guessous, rappellent au sujet de la multiplication des actes agressifs à l'encontre des femmes dans l'espace public qu'« au Maroc la mixité n'est pas encore normalisée et banalisée dans l'espace public et les hommes continuent de considérer

cet espace comme leur propriété exclusive face aux femmes perçues comme des intruses. La raison principale est la frustration sexuelle des Marocains vivant dans une société qui interdit les relations sexuelles hors mariage qualifiées de «*haram*» [illicites] c'est-à-dire contraire à la religion, et punies d'emprisonnement d'un mois à un an selon l'article 490 du code pénal marocain. De plus, le recul de l'âge du premier mariage, pour des raisons principalement économiques, prolonge cette frustration sexuelle », (H. Atifi et Z. Touati, 2020 : 201). Dans la même perspective, le harcèlement dans l'espace public au Maroc est vu en tant que contrôle social sur le corps et le mouvement des femmes et une manière de négocier les relations de pouvoir au sein de la sphère publique. D'après la chercheuse Habiba Chafai, « le harcèlement est normalisé dans une culture qui tolère la supériorité et la domination des hommes et qui tolère l'oppression des femmes et leur statut de victimes de violences sexuelles. Le harcèlement est toujours considéré un sujet tabou lié à la sexualité et au corps des femmes, et il est rarement remis en question au sein de la famille ou à l'école » (Chafai, 2020 : 9).

La normalisation du harcèlement au Maroc est soutenue par les valeurs genrées au sein de la famille, l'école, les médias et la législation. Culturellement, on justifie les agressions sexistes commis par les hommes à l'encontre des femmes dans la sphère publique par le désir sexuel incontrôlables des hommes. En conséquence à cela, les femmes se voient dans l'obligation de se voiler le corps et tenir une attitude pudique dans l'espace public, afin d'éviter toute attraction sexuelle féminine qui pourrait susciter le désir sexuel des hommes. Selon cette logique, si les femmes sont sujets d'agression, d'harcèlement ou de viol dans les lieux publics c'est parce qu'elles ont transgressé les normes morales en vigueur dans la société, de ce fait « Le corps devient alors le symbole de la peur d'être sexuellement agressée ou violée et des sentiments que l'on peut éprouver à son égard de la honte et du déshonneur » (Chafai, 2020 : 10).

En somme, le harcèlement sexuel à l'encontre des femmes dans les espaces publics est acceptable dans la culture marocaine parce que les femmes sont socialisées depuis leur jeune âge pour être responsables des attitudes et des pratiques à leur égard, contrairement aux hommes qui sont encouragés à expérimenter leur virilité. Les Marocaines doivent se conformer aux normes sociales et morales et elles sont le plus souvent blâmées et jugées de manière négative dans la rue sans aucune raison valable.

2. Le mouvement féministe #MeToo : mobiliser l'espace public et virtuel

Le mouvement féministe international #MeToo s'est répandu en 2018 au Maroc et peu de temps après son apparition, l'avocate Leila Slassi a fondé un collectif marocain de défense contre les violences faites aux femmes réunissant plusieurs militants des droit de l'homme. Ces militants ont participé à l'action "S'il dépasse les limites, siffle!" (#ila_dsser_seffri) et ont distribué plus de 15 000 sifflets aux femmes dans les différentes villes du royaume afin de dénoncer le harcèlement sexuel dans la rue et ont distribué aussi que des brochures détaillant les nouveaux droits attribués aux femmes grâce à la loi 103-13 qui est entrée en vigueur en 2018. D'après le psychiatre Mouhcine Benyachou : « au moment de l'agression sexuelle, la femme se trouve dans un état appelé « le silence ». Elle se sent soumise et vulnérable. Elle devient muette. Distribuer des sifflets est certes symboliques, mais répond à un besoin réel » (Benyachou, 2018). Les activistes ciblent principalement la rue parce que l'espace public au Maroc est marqué par les inégalités, les discriminations et l'insécurité à l'encontre des femmes.

L'action du mouvement féministe #MeToo ne s'est pas limité à l'espace public mais s'est propagé à l'espace virtuel et les réseaux sociaux à travers le hachtag #Masaktach "je ne me tairai pas", en arabe dialectal marocain. Ce mot reflète une mobilisation innovante contre les violences faites aux femmes, au moment où tous les rapports déclarent que les violences contre les femmes surtout le harcèlement sexuel dans l'espace public au Maroc ne cesse d'augmenter et qu'il s'agit d'un véritable problème de société.

Les Marocaines par le biais de ce hachtag revendiquent l'équité en matière d'accès à l'espace public ainsi qu'aux biens et aux services de la ville. Le choix de la mobilisation des réseaux sociaux par ce mouvement féministe au Maroc émane du fait que le pays se classe parmi les premiers pays africains en matière de connexion à Internet. Selon une étude internationale provenant de « We are social » et « Hootsuite » le nombre d'utilisateurs d'internet au Maroc a atteint en 2019 plus de 22, 57 millions (Amaoui, 2019). Les internautes représentent 62% de la population avec plus de 17millions d'utilisateurs des réseaux sociaux. L'application WhatsApp arrive en tête avec 81% d'utilisateurs suivi de près par Facebook 76% et Youtube 60%. D'après une étude de « Global Web Index », les marocains sont connectés environ 2h 30 par jour sur les réseaux sociaux (Amaoui, 2019). Ce développement est principalement dû à la croissance démographique et l'augmentation de l'utilisation des téléphones mobiles.

Les internautes Marocaines sont majoritairement constituées des tranches d'âges des 18-24 ans et 25-34 ans et elles représentent 11% et 13% en 2019 (Ouardirhi, 2019).

C'est vrai que les usages d'Internet au Maroc sont principalement des usages de divertissement avant d'être des usages de revendication et de militantisme. Cependant depuis 2011, c'est-à-dire au moment du printemps arabe et l'émergence du mouvement contestataire du 20 février, les usages d'Internet ont pris une dimension beaucoup plus engagée au Maroc en raison de l'efficacité d'Internet dans la mobilisation, sa disponibilité et ses coûts réduits. Les sujets abordés tournaient principalement autour de la politique, des droits de l'Homme et la liberté d'expression. Depuis 2018 et grâce à l'engagement des activistes féministes du mouvement #MeToo, on assiste à l'émergence de nouvelles formes de revendication qui s'attaquent à des sujets tabous dans la société marocaine comme le harcèlement des femmes dans l'espace public, le viol, le droit des femmes de disposer de leur corps, etc. Internet, devient alors un espace de sociabilité (Hugon, 2010) de défoulement et d'expression de l'intime. Pourquoi les activistes #MeToo aient recours aux réseaux sociaux au Maroc ?

Premièrement et sans aucun doute les réseaux sociaux offrent aux internautes l'opportunité de se rassembler, notamment ceux et celles ayant des idéaux similaires mais qui sont dispersés géographiquement, et la possibilité d'interagir de façon simple et rapide et de coordonner leurs activités. Les réseaux sociaux sont aussi utilisés comme une plateforme de liberté d'expression pour tous les groupes minoritaires et/ou marginalisés.

L'espace virtuel permet également une médiatisation nationale et internationale de toute cause et action, garantissant un plus grand nombre d'audience, de visibilité et même de soutien comme le confirme le journaliste Omar Radi : « Le premier rôle des réseaux n'est plus de s'organiser, car les conversations en ligne sont trop surveillées et le bouche-à-oreille est privilégié. Mais ils permettent de parler du mouvement à un maximum de monde » (Le Monde, 2017). Facebook et d'autres plateformes ont permis aux jeunes activistes de mettre en évidence les pratiques de harcèlement sexuel dont souffrent constamment les Marocaines dans la rue, dans les transports, dans l'espace public encore vécu et perçu comme un espace masculin régi par les règles de la domination masculine. Les militantes féministes ont mobilisé les médias sociaux afin de crier haut et fort le malaise des femmes et dénoncer le harcèlement sexuel dans la sphère publique parce que les médias classiques tentent d'ignorer ce phénomène qui demeure encore tabou dans la société marocaine comme nous l'avons précédemment mentionné et proposent des visions normatives de la femme. De ce fait,

Internet et les réseaux sociaux favorisent le partage des expériences et l'éveil de la conscience féministe :

« Les médias classiques privilégiant des images normatives des femmes et des discours politiquement corrects, ils évacuent toute possibilité de représentations et de revendications audacieuses, contraires à la religion et aux normes sociales. Face à cette absence d'espace d'expression, *Facebook* s'impose comme un média alternatif en donnant de la visibilité à celles et ceux qui ne correspondent pas au standard du féminisme et des revendications classiques pour les droits de l'Homme ou la liberté d'expression. » (Atifi et Touati, 2020 : 197)

Dans le même ordre d'idée, la chercheuse marocaine Safae Monqid affirme que : « [L]e « rôle joué par les nouveaux médias est très important, en ce sens qu'il est devenu un partenaire de la mobilisation pour les femmes, qui ont toujours eu du mal à exercer leur liberté d'expression. Il montre également comment les femmes utilisent les nouvelles technologies pour servir une cause, un moyen de contourner les normes » (Monqid, 2012 :113-114). Pour sa part Houria M'Chichi estime que le recours aux réseaux sociaux par les féministes de nouvelle génération au Maroc est une réaction contre un féminisme historique, jugé élitiste et loin des classes populaires :

« Lorsque les féministes s'expriment sur les réseaux sociaux créés par elles et pour elles, elles font référence aux différences de classe entre femmes. Elles dénoncent l'incapacité du féminisme historique, animé par des femmes instruites de la classe moyenne, à prendre en charge les enjeux des classes populaires et à rendre compte de l'oppression spécifique que subissent les femmes soumises au patriarcat et à l'exploitation de classe. Elles réagissent à « la léthargie » d'un mouvement féministe libéral et élitiste. » (M'Chichi, 2014 :71)

Internet et notamment les réseaux sociaux peuvent être envisagés comme étant un élément qui favorise l'émancipation des femmes au Maroc ou l'empowerment dans la mesure où il leurs offre l'opportunité de s'habiller, de s'exprimer librement, de tisser des liens avec le monde extérieur voire de militer, sans crainte d'être agressée physiquement contrairement à ce qui se passe dans l'espace public, considéré un territoire masculin, ce qui modifie les rapports de domination. D'autant plus, les femmes peuvent se servir de l'espace virtuel de manière plus libre que les espaces « réels » en les rendant public comme privé selon leur guise. La force

des réseaux sociaux réside dans leur capacité d'ouvrir un débat public au sein des institutions politiques ou dans les médias classiques sur un sujet d'actualité, de changer les mentalités et surtout les lois. Les exemples les plus frappants restent la campagne menée suite au suicide d'Amina Filali, une jeune fille mineure mariée de force à son violeur, qui exige la modification de l'article 475 du Code pénal marocain, permettant à un violeur d'éviter toutes poursuites s'il se marie avec sa victime.

Cette campagne a abouti à l'abrogation de l'article en 2014, ainsi que l'initiative du collectif féminin #Masaktach, en 2018, intitulée "S'il dépasse les limites, siffle!" (#ila_dsser_seffri) qui a été très médiatisée au pays et ailleurs et a fait l'objet de plusieurs articles de journaux nationaux et internationaux à l'instar du quotidien français Le Monde. Par conséquent, cela a contribué à l'ouverture d'un débat public sur la problématique des violences de genre à l'encontre des femmes dans l'espace public et la mise en place de la loi n°103-13 contre l'harcèlement sexuel. Sous l'influence du mouvement #MeToo, plusieurs initiatives féminines verront le jour au Maroc à l'instar de « Marokkiates », un collectif composé de douze femmes qui filment des vidéos tournées dans les rues de Casablanca, dans lesquelles des femmes marocaines prennent la parole et brisent les tabous en parlant à visage découvert de viol, d'homosexualité, de harcèlement dans la rue, des carcans vestimentaires et des interdits sociaux ou religieux. La série web « Marokkiates » a été créée par la journaliste et réalisatrice Sonia Tarab et a été diffusée en ligne sur la page Facebook de la plateforme jawjab, qui est un espace collaboratif mixte dédié aux créateurs de contenus digitaux au Maroc, apparaissant en 2018. Les femmes filmées livrent un message, court, cru et spontané. Elles relatent à visage découvert les récits de leur vie quotidienne tout en mettant l'accent sur leur faiblesse, peur et audace. Les vidéos de « Marokkiates » ont réalisé un vif succès avec plus de six millions de vues et deux millions et demie d'interactions en l'espace de quatre mois seulement. Par conséquent, elles ont bénéficié d'une large couverture de la part des médias classiques comme numériques.

A partir du 10 février 2020, le collectif "je ne me tairai pas" lance une nouvelle campagne appelant les femmes à témoigner afin de dénoncer les violeurs. Cette campagne intervient après des événements troublants qui se sont déroulés sur le territoire marocain comme la plainte pour viol d'une journaliste française. Par le biais du hashtag "Masaktach" on incite les femmes à témoigner anonymement sur les réseaux sociaux, le collectif veut convaincre les autorités marocaines à supprimer l'article 490 du code pénal punissant les actes sexuels hors

mariage. Les nouveaux médias, constituent donc « des espaces de liberté d'expression et de contestation, espaces alternatifs, au manque d'accès au monde public pour faire entendre leur voix (des femmes) au pouvoir qui avait jusqu'à présent jugé ces questions comme sans intérêt et envers qui il a montré son indifférence.» (Monqid ,2012 : 114)

Le mouvement #MeToo contribuera depuis l'été 2021 à lancer un débat public autour de la problématique de l'harcèlement et les agressions sexuelles commis par des professeurs au sein de certaines universités et écoles supérieures au Maroc. Plus de 200 accusations de harcèlement et d'agressions sexuelles, venues d'anciennes étudiantes ont été rapportées dans les universités et les grandes écoles au Maroc. Le collectif « Article 490 » ainsi que le travail d'investigation de deux journalistes du magazine TelQuel étaient à l'origine du mouvement #MeTooUniv au Maroc, qui a libéré la voix de dizaines de victimes tout en levant le voile sur certaines pratiques immorales au sein de certaines universités où des professeurs ont tenté d'imposer à leurs étudiantes des faveurs sexuelles en échange de bonnes notes. Le hachtag #MeTooUniv a contraint le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdellatif Miraoui, à dépêcher des commissions d'enquête en urgence. Des professeurs ont aussi été renvoyés et arrêtés, et des directeurs ont dû démissionner. En même temps, des universités ont mis en place des comités d'écoute et des numéros verts à la disposition des étudiantes, qui peuvent donc davantage s'exprimer aujourd'hui, même si le risque d'être stigmatisé demeure toujours présent.

3. Analyse et discussion des résultats

Les pages des deux collectifs féminins Masaktach (je ne me tais pas) et ZankaDialna (la rue est à nous), qui sont actives sur le réseau social *Facebook*, ont été fondées en 2018. Celle de Masaktach renvoie à une page ouverte, elle est suivie par plus de 7300 personnes, tandis que celle de ZankaDialna représente un groupe fermé comporte plus de 10293 membres. La page de Masaktach que nous avons consulté le 31 août 2022, contient 184 publications comprenant des photos d'événements faits par les militantes, des statistiques sur les taux de violence à l'encontre des femmes dans le pays, des questionnaires et des appels à témoignage, etc. Ainsi que 84 vidéos dont 21 publiées intégralement le 10 novembre 2018, cette date correspond au grand événement organisé par ce collectif où a été distribués plus de 15 000 sifflets aux femmes dans les différentes villes marocaines afin de dénoncer le harcèlement sexuel dans la rue. Cet événement a été perçu comme une reproduction locale des actions du mouvement #MeToo et a été très médiatisé. Alors que les publications de la page de

ZankaDialna atteignent 310 publications, elles se répartissent entre des photos qui renvoient aux différentes actions réalisées par les membres de ce groupe ou des liens d'articles, des capsules qui clarifient les spécificités de la loi 103-13 ainsi que des vidéos qui ne dépassent pas 28 et dont quatre d'entre elles concerne la marche organisée le 28 novembre 2018 à Rabat par les militantes de ZankaDialna en collaboration avec ONU femmes Maghreb et leur initiative #HearMeToo, à l'occasion des deux semaines contre la violence faites aux femmes et qui représente l'événement le plus marquant de collectif.

Au niveau des vues et des partages, les vidéos mises en ligne ont été visionnées par une infime minorité de Marocaines et Marocains puisque la vidéo la plus populaire sur la page de Masakatch a fait uniquement 2900 vues et une dizaine de partage. Le même constat est à noter concernant la page de ZankaDialna qui a réalisé un nombre très réduit de vues et de partages principalement parce qu'il s'agit un groupe fermé, permettant uniquement aux adhérents de visionner et de partager les publications. La vidéo la plus populaire sur cette page a été visionnée par 2500 personnes qui ont laissé 45 commentaires. Nous remarquons que les deux collectifs féminins préfèrent beaucoup publier de photos parce qu'elles sont très facile à partager sur Facebook. Au niveau des langues utilisées par ces deux pages, nous avons constaté que les publications de la page Masaktach sont en français et en arabe. La page partage des photos, des affiches et renvoie à des articles de presse publiés en arabe et par conséquent l'interaction avec ce genre de publication se fait en arabe. Cependant, le français reste la langue la plus utilisée au niveau des commentaires puisque les trois quarts des commentaires sur cette page étaient en français et très peu en arabe dialectal. Contrairement aux publications la page ZankaDialna qui reste majoritairement en français. En combinant les deux langues, le collectif féministe Masaktach veut atteindre un large public notamment les classes populaires et gagner plus d'audience à l'opposé du collectif ZankaDialna qui cible un public réduit, celui de ces abonnés et demeure largement élitiste.

Par ailleurs, les photos et vidéos publiées sur les murs des deux pages servent principalement à informer, mobiliser et susciter la solidarité des internautes sur les différentes actions organisées par ces collectifs, ayant lieu à l'espace public ou uniquement en ligne. Les jeunes activistes se servent des réseaux sociaux pour des actions ponctuelles sur des affaires ciblées portant atteintes à une liberté publique jugée importante, à l'instar de cas de violence, de viol ou d'avortement contraint. Contrairement aux féministes historiques qui s'intéressent à des actions de longue lutte comme celle contre la polygamie, etc. M'Chichi qualifie les actions

ciblées qui attirent ces activistes de « coups de poing », il s'agit d'« actions visibles, concrètes et qui créent l'événement médiatique. » (M'Chichi, 2014 : 76). De ce fait, nous estimons qu'une grande partie des publications des collectifs Masaktach et ZankaDialna représente une extension des actions menées sur le terrain tandis que certaines publications renvoyaient à des actions natives, c'est-à-dire créées en ligne. Cependant, pour la majorité des publications, Facebook a joué le rôle de support de diffusion supplémentaire. En termes de revendications, bien que les deux collectifs féministes aient des revendications spécifiques, mais elles se rejoignent au niveau de la lutte contre toutes les formes de violence que subissent les femmes à l'espace privé comme public au Maroc et appellent à un accès équitable à l'espace public.

Conclusion

Les différentes actions menées par les militantes du mouvement féministe #MeToo au Maroc visent essentiellement la sensibilisation des citoyens marocains contre les violences sexuelles faites aux femmes dans l'espace public et la dénonciation de la culture du viol qui demeurent très répandues dans la société. Elles ont contribué à ouvrir un débat public au pays autour de la problématique de la violence à l'encontre des femmes dans les espaces publics. Les jeunes militantes féministes se sont beaucoup servies des médias numériques, notamment du réseau social de Facebook, qui reste très utilisé par les internautes marocains pour dénoncer certains travers de la société marocaine et encourager les femmes au Maroc à témoigner des violences qu'elles subissent constamment dans les espaces publics et revendiquer l'équité en matière d'accès aux espaces publics de la ville. L'analyse du contenu des pages des collectifs féminins Masaktach et ZankaDialna nous a permis de déduire que le recours aux réseaux sociaux par les féministes de la nouvelle génération au Maroc était généralement à travers des actions ponctuelles, concrètes, mais très médiatiques qui constituent des « coups de poings ». Les publications en ligne de ces collectifs ne sont en réalité qu'une extension des actions menées sur le terrain parallèlement à quelques actions créées uniquement en ligne et par conséquent Facebook a joué le rôle de support de diffusion supplémentaire pour les travaux de ces féministes. Cependant, les interactions des internautes avec le contenu des pages des deux collectifs féminins Masaktach et ZankaDialna paraissent très limitées principalement en raison du nombre réduit de leurs publications, le recours à la langue française pour la majorité des publications et la non-exploitation des dernières ressources techniques de Facebook.

BIBLIOGRAPHIE

Alami M'chichi H. (2014). « Les féminismes marocains contemporains. Pluralité et nouveaux défis ». *Nouvelles Questions Féministes*. 2 vol.33, pp. 65-79. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2014-2-page-65.htm>

Amaoui R. (2019). « Les Marocains passent en moyenne 2h33 sur les réseaux sociaux par jour ». *Tic Maroc*. URL: <https://www.tic-maroc.com/2019/03/les-marocains-passent-en-moyenne-2h33-sur-les-reseaux-sociaux-par-jour.html>

Atifi H. & Touati Z. (2020). « Nouvelles revendications féministes et médias numériques. Contournement des interdits sociaux et religieux en Tunisie et au Maroc. *Journal for Communication Studies*. Vol. 13. N° 1(25).

Bastiat B. (2004). *Le mouvement des femmes et l'accès à l'« espace public » des années 1970 aux années 1990 : exemples français, suisses et irlandais*. URL : <https://books.openedition.org/puf/422?lang=fr#authors>

Belarbi A. (1997). « Réflexions Préliminaires sur une Approche Féministe de la Dichotomie Espace Public/Espace Privé ». *Etudes Féminines*. Ed. by Bourqia, R. Faculty of Letters, Rabat, pp. 73-82.

Benyachou M. (2018). « Reportage avec le collectif #Masaktach contre le harcèlement des femmes dans la rue ». *Médias24*. URL : <https://medias24.com/2018/11/10/reportage-avec-le-collectif-masaktach-contre-le-harcelement-des-femmes-dans-la-rue/#:~:text=Un%20avis%20que%20partage%20Mouhcine,Elle%20devient%20muette.>

Bourdieu P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris. Fayard. p. 122. --- (1980). *Le Sens pratique*. Paris. Minuit. p.480.

Bourqia R. (1997). *Etudes Féminines*. Faculté des Lettres. Rabat. Maroc.

Chafai H. (2020). « Everyday gendered violence: women's experiences of and discourses on street sexual harassment in Morocco ». *The Journal of North African Studies*. <https://www.researchgate.net/publication/340101768>

Croquet P. (2018). « #MeToo, du phénomène viral au « mouvement social féminin du XXIe siècle ». *Le Monde*, URL : https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/14/metoo-du-phenomene-viral-au-mouvement-social-feminin-du-xxie-siecle_5369189_4408996.html

Dialmy A. (2017). « Analyse sociologique de l'agression sexuelle dans un bus casablançais ». Dans Atifi H. & Touati Z. (2020). « Nouvelles revendications féministes et médias numériques. Contournement des interdits sociaux et religieux en Tunisie et au Maroc. *Journal for Communication Studies*. Vol. 13. N° 1(25).

El Bachiri L. (2016). « Féminisme historique et féminisme islamique émergent au Maroc. Quels enjeux pour l'égalité de genre? ». Dans G. Gillot et A. Martinez. (dir.), *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes* (p. 73-93).

El Bouhsini L. (2016). « Une lutte pour l'égalité racontée par les féministes marocaines ». Rives méditerranéennes (p. 121-133). URL: <http://tivcs.revues.org/5034>

Enquête du Haut-commissariat au Plan en 2019 sur la violence contre les femmes : https://www.hcp.ma/Enquete-Nationale-sur-la-violence-a-l-encontre-des-Femmes-et-des-Hommes_a105.html

Guessous S. (2017). « Au Maroc, la femme dans la rue est une proie potentielle ou une bête à abattre ». Dans Atifi H. & Touati Z. (2020). « Nouvelles revendications féministes et médias numériques. Contournement des interdits sociaux et religieux en Tunisie et au Maroc. Journal for Communication Studies. Vol. 13. N° 1(25).

Habermas J. (1978). *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris. Payot.

Hugon S. (2010). *Circumnavigations*. Paris. CNRS Éditions.

Lefebvre H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris. Éditions Anthropos .

Longuechaud M. (2020). « Femmes migrantes et espaces publics. Les femmes originaires d'Algérie et du Maroc en France (fin XXe- à nos jours) ». Paris. Institut du Genre en Géopolitique.

Monqid S. (2012). « Violence against women in public spaces: the case of Morocco ». *Égypte/ Monde arabe*. N°9. URL: <http://journals.openedition.org/ema/3011>

Naciri R. (2014). « Le mouvement des femmes au Maroc ». *Nouvelles Questions Féministes* », 33(2), (p. 43-64). URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2014-2-page-43.htm>

Navez-Bouchanine F. (1992). « Les espaces publics des villes marocaines ». Les Annales de la Recherche Urbaine. N° 57-58. pp. 185-190. URL : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1992_num_57_1_1713

Paquot T. (2009). *L'Espace public*. Paris. La Découverte. coll. « Repères ».

Radi O. (2017). « Au Maroc, les manifestations dans le Rif se déroulent en direct sur les écrans ». *Le Monde*, URL : https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2017/07/28/au-maroc-internet-permet-de-voir-en-direct-sur-les-ecrans-les-manifestations-dans-le-rif_5166190_4832693.html

Rapport du forum économique mondial (WEF) sur les écarts de genre au Maroc en 2018 : <https://lematin.ma/journal/2018/maroc-traine-reduction-ecarts-genre/307129.html>

Rapport Digital 2019 (sur la base de l'année 2018) réalisé par Hootsuite et l'agence We Are Social. Le rapport est disponible sur : <https://wearesocial.com/fr/blog/2019/01/globaldigital-report-2019>.



Revue de la population mondiale, consulté le premier juillet sur :
<https://worldpopulationreview.com/countries/morocco-population>

Sadiqi F. & Ennaji M. (2006). « Feminization of Public Space: Women's Activisme, the Famliy Law, and Social Change in Morocco ». *Journal of Middle East Women's Studies* (JMEWS). <https://www.researchgate.net/publication/308674382>

Skalli L. (2014). « Young women and social media against sexual harassment in North Africa ». *Journal of North African Studies*. Vol. 19. URL: <https://doi.org/10.1080/13629387.2013.858034>

Starkey, J. C., Koerber, A., Sternadori, M. et Pitchford, B. (2019). #MeToo Goes Global: Media Framing of Silence Breakers in Four National Settings. *Journal of Communication Inquiry*, 43 (4), 437-461. <https://doi.org/10.1177/0196859919865254>

Ouardirhi A. (2019). « Digital : Voici les habitudes des Marocains pour 2019 ». Hespresse. URL : <https://fr.hespress.com/111116-digital-voici-les-habitudes-des-marocains-pour-2019.html>